

Les mobilités internationales dans le cadre des études

Résultats de l'enquête « Insertion professionnelle des diplômés de master » 2017-2018

Chaque année, l'Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Étudiante de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ORIVE) réalise l'enquête « **Insertion professionnelle** » auprès des diplômés de master. L'enquête menée en 2017-2018 portait sur **les 4 343 diplômés d'un master en 2015**. Parmi eux, 2 981 ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 69%**.

Le questionnaire de l'enquête 2017-2018 comportait un module thématique de questions, conçu avec la Direction des Relations Internationales de l'Université, sur les **mobilités internationales effectuées dans le cadre des études**. Sur les 2 981 répondants au questionnaire, 2 868 ont répondu à ce module (96%).

L'enquête permet de **caractériser les mobilités réalisées par les diplômés de master** lors de leurs études dans l'enseignement supérieur.

Les résultats présentés dans cette note de synthèse **répondent à quatre questions** : Qui sont les étudiants qui réalisent une mobilité à l'étranger ? Quelles sont les caractéristiques de leurs mobilités à l'étranger ? Ces caractéristiques varient-elles selon le continent de destination ? De même, varient-elles selon le domaine d'études ?

Qui sont les étudiants qui réalisent une mobilité à l'étranger ?

Les mobilités à l'étranger concernent près de quatre diplômés d'un master de Paris 1 sur dix (Figure 1). En effet, 39% des diplômés de master ayant obtenu leur baccalauréat en France ont réalisé une mobilité internationale d'au moins deux mois consécutifs dans le cadre de leur formation dans l'enseignement supérieur.

Les femmes réalisent un peu plus fréquemment une mobilité à l'étranger que les hommes (respectivement 40% et 36%). Au regard de l'âge, ce sont les diplômés les plus jeunes qui ont le plus fréquemment connu une mobilité internationale. Ainsi, les diplômés qui avaient plus de 30 ans lors de l'obtention de leur master sont 25% à avoir fait un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études contre 39% de ceux qui avaient moins de 25 ans et 41% des 25-30 ans. La part de diplômés ayant effectué une mobilité à l'étranger varie également selon le domaine de formation. Les étudiants qui ont obtenu un master dans le domaine « Droit et Science politique » sont ceux qui sont le plus fréquemment partis à l'étranger dans le cadre de leurs études (44%). Ils sont suivis par les

Méthodologie de l'enquête

Population : ensemble des étudiants diplômés d'un master de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au cours de l'année universitaire 2014-2015.

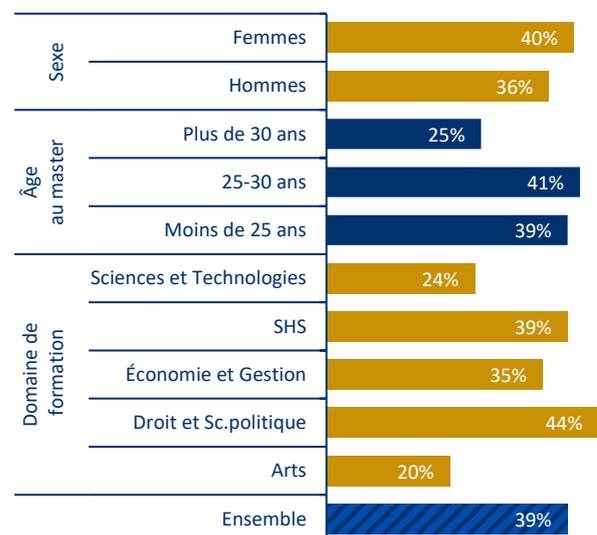
Collecte des données : questionnaire numérique administré en ligne ou par téléphone entre décembre 2017 et avril 2018.

Champ de l'analyse : diplômés de master ayant obtenu leur baccalauréat ou leur équivalence au baccalauréat en France.

Définition : dans l'enquête, les mobilités internationales sont définies comme les séjours à l'étranger réalisés dans le cadre de la formation dans l'enseignement supérieur (études ou stage) ayant duré au moins deux mois consécutifs.

diplômés de « Sciences humaines et sociales (SHS) » (39%) et « d'Économie et Gestion » (35%). En « Sciences et Technologie », seul un diplômé sur quatre a réalisé une mobilité internationale et en « Arts », ce n'est le cas que d'un diplômé sur cinq.

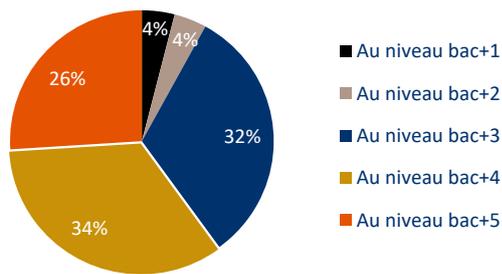
Figure 1 - Part de diplômés ayant réalisé une mobilité à l'étranger dans le cadre de leurs études selon différentes caractéristiques



Quelles sont les caractéristiques des mobilités ?

Parmi les diplômés de master ayant réalisé une mobilité internationale à un niveau licence ou master, très peu l'ont effectuée lors de leurs deux premières années dans l'enseignement supérieur : 4% à un niveau bac+1 et 4% à un niveau bac+2 (Figure 2). La majorité des mobilités internationales sont effectuées aux niveaux bac+3 et bac+4, qui concentrent chacun un tiers des séjours à l'étranger. Enfin, un quart des séjours à l'étranger sont réalisés au niveau bac+5.

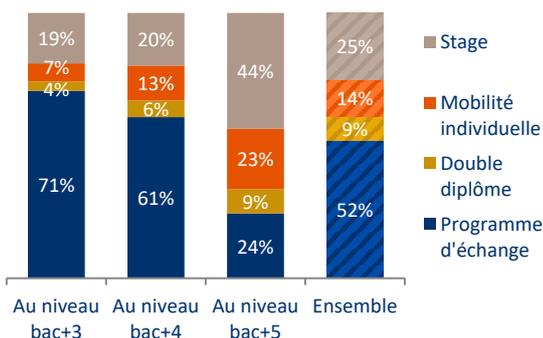
Figure 2 - Répartition des mobilités internationales selon le niveau d'études



Du fait de la rareté des mobilités internationales lors des deux premières années dans l'enseignement supérieur, seules les mobilités réalisées du niveau bac+3 au niveau bac+5 sont étudiées par la suite.

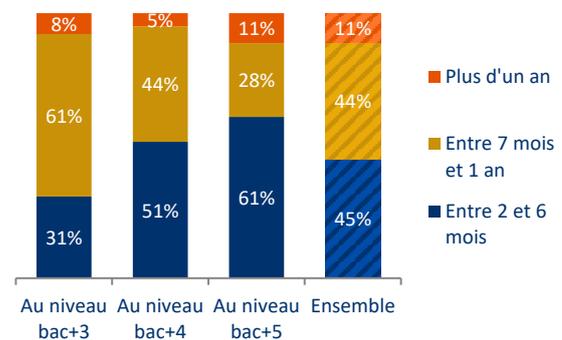
Les mobilités à l'étranger peuvent se faire dans différents cadres : plus d'une mobilité internationale sur deux est réalisée au sein d'un programme d'échange (Figure 3). Il s'agit notamment du programme Erasmus + qui permet d'étudier un semestre ou un an dans un autre pays européen. Le quart des mobilités correspondent à des stages à l'étranger (25%). Viennent ensuite les mobilités individuelles (14%), et les mobilités effectuées dans le cadre d'un double diplôme, tel qu'Erasmus Mundus (9%). Dans le détail, ce sont les mobilités réalisées aux niveaux bac+3 et bac+4 qui sont le plus souvent effectuées dans le cadre d'un programme d'échange. Les diplômés qui ont réalisé une mobilité au niveau bac+5 sont ceux qui partent le plus fréquemment à l'étranger pour réaliser un stage : 44% contre 20% des diplômés dont la mobilité s'est déroulée au niveau bac+3 ou bac+4.

Figure 3 - Type de mobilité selon le niveau d'études auquel elle a été réalisée



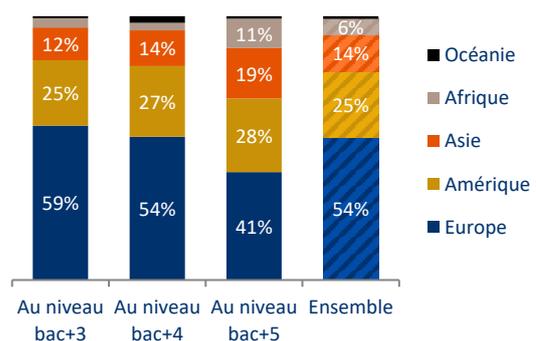
Les mobilités internationales durent entre deux et six mois dans 45% des cas, entre sept mois et un an dans 44% des cas et plus d'un an dans 11% des cas (Figure 4). Plus les étudiants partent à un niveau d'études élevé, plus leurs mobilités sont courtes. Ainsi, 61% des diplômés en mobilité à bac+5 sont partis entre deux et six mois contre 31% de ceux partis à bac+3. Cela est lié à la prépondérance des stages au niveau bac+5, qui entraînent une durée de séjour réduite par rapport aux mobilités en programme d'échange. Par conséquent, les diplômés partis au niveau bac+3 ont plus souvent séjourné à l'étranger entre sept mois et un an (61%) que ceux partis au niveau master (44% à bac+4 et 28% à bac+5). Quel que soit le niveau d'études, les mobilités de plus d'un an sont rares.

Figure 4 - Durée de la mobilité selon le niveau d'études auquel elle a été réalisée



Le continent de destination varie selon le niveau d'études auquel la mobilité a été effectuée (Figure 5). Les mobilités vers l'Europe sont les plus fréquentes à tous les niveaux d'étude : près de six étudiants en mobilité sur dix à bac+3 et bac+4 et quatre étudiants sur dix à bac+5. Les séjours en Amérique concernent environ une mobilité sur cinq, quel que soit le niveau d'études. Les parts de mobilités réalisées en Asie et surtout en Afrique augmentent avec le niveau d'études. Ainsi, 19% des diplômés partis à bac+5 ont réalisé une mobilité en Asie et 11% en Afrique contre respectivement 12% et 3% des diplômés partis à bac+3. En termes de pays, la destination privilégiée est le Royaume-Uni, qui regroupe 13% des mobilités, suivie de près par les États-Unis (12%). Viennent ensuite l'Allemagne (9%), le Canada (8%), l'Espagne et l'Italie (5% chacun).

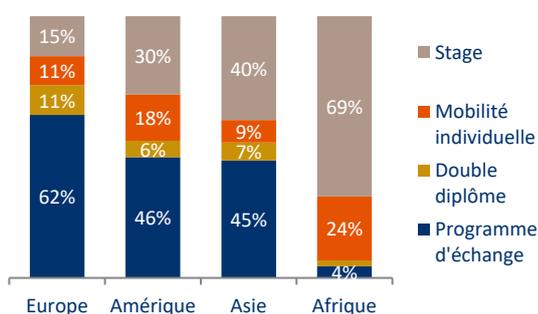
Figure 5 - Continent de destination selon le niveau d'études auquel la mobilité a été réalisée



Les mobilités varient-elles selon le continent de destination ?

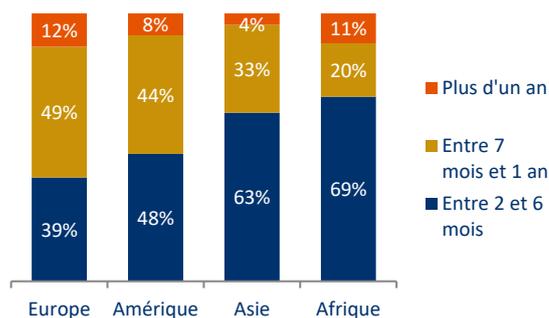
Comme le montre la Figure 6, les mobilités réalisées dans un pays européen prennent majoritairement place dans le cadre d'un programme d'échange (62%). Ce résultat reflète l'importance du programme Erasmus+ qui encourage les mobilités intra-européennes. Les stages concernent 15% des mobilités européennes et les deux autres types de mobilité distingués (double diplôme et mobilité individuelle) concentrent chacun 11% des déplacements en Europe. Parmi les mobilités réalisées en Amérique et Asie, 45% se font dans le cadre d'un programme d'échange. Les stages sont un peu plus fréquents parmi les séjours en Asie (40%) qu'en Amérique (30%). La part de mobilités réalisées dans un cadre individuel par les diplômés s'étant rendus sur le continent américain est deux fois supérieure à celle des diplômés dont le séjour s'est déroulé en Asie. Enfin, près de sept étudiants sur dix ayant réalisé une mobilité dans un pays africain s'y sont rendus dans le cadre d'un stage (69%). Les autres étaient principalement dans une situation de mobilité individuelle (24%). Très peu de mobilités vers l'Afrique se sont déroulées dans le cadre d'un programme d'échange (4%) ou d'un double diplôme (2%).

Figure 6 - Type de mobilité selon le continent de destination



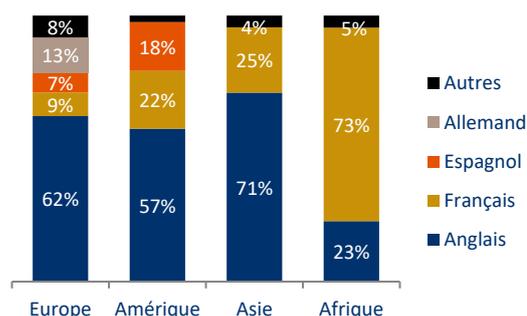
La moitié des mobilités réalisées en Europe durent entre sept mois et un an (Figure 7). Ici encore, ce résultat reflète l'importance des mobilités réalisées dans le cadre du programme Erasmus+ qui permet de partir étudier un semestre ou une année dans un autre pays européen. Les séjours de moins de six mois représentent 39% des mobilités européennes et ceux de plus d'un an concentrent 12% de ces mobilités. Pour les mobilités réalisées sur les trois autres continents, les séjours les plus courts sont les plus fréquents. C'est d'autant plus vrai en Asie et en Afrique, continents au sein desquels plus de six mobilités sur dix ont duré entre deux et six mois. On retrouve l'importance des stages parmi les mobilités effectuées vers ces deux continents, or ceux-ci durent rarement plus de six mois. En Amérique, quasiment autant de mobilités durent de deux à six mois (48%) que de sept mois à un an (44%).

Figure 7 - Durée de la mobilité selon le continent de destination



Enfin, une question sur la principale langue d'étude ou de travail parlée pendant le séjour était posée. La Figure 8 montre que l'anglais est la langue prédominante parmi les mobilités réalisées en Asie (71%), en Europe (62%) et en Amérique (57%). Les diplômés s'étant rendus en Europe sont également 13% à avoir principalement utilisé l'allemand, 9% le français, 7% l'espagnol et 8% d'autres langues. En Amérique, la prédominance de l'anglais est un peu moins importante et se trouve compensée par les mobilités réalisées au Canada, et plus particulièrement au Québec, avec 22% de diplômés ayant parlé français et celles réalisées en Amérique latine avec 18% de diplômés ayant principalement parlé espagnol. En Asie, la pratique de l'anglais est majoritaire chez les étudiants en mobilité (71%). Toutefois, un sur quatre indique avoir utilisé le français comme langue principale. Enfin, en Afrique, le français est la langue principale de près de trois étudiants en mobilité sur quatre. Les autres ont principalement parlé anglais (23%).

Figure 8 - Principale langue d'étude ou de travail selon le continent de destination

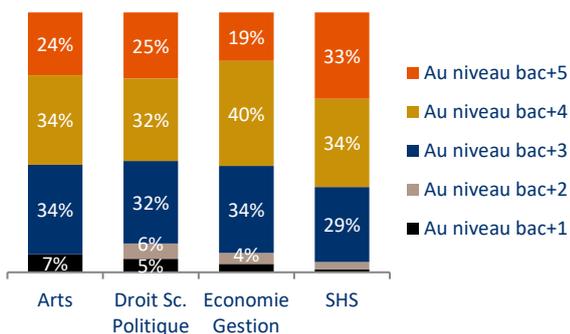


Les mobilités varient-elles selon le domaine de formation ?

Les résultats suivants s'attachent à comparer les caractéristiques des mobilités internationales selon le domaine d'études dans lequel le master a été obtenu. Le domaine « Sciences et Technologie » n'est pas présenté par manque d'effectif.

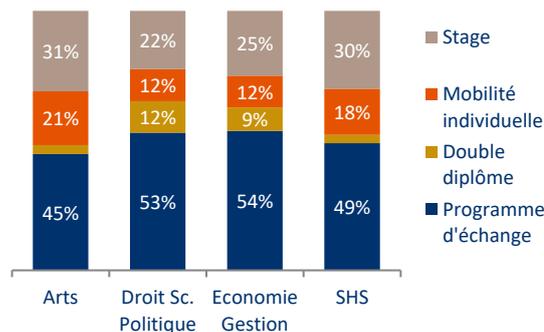
Selon les domaines de formation, les mobilités internationales ne sont pas réalisées aux mêmes niveaux d'études (Figure 9). Les diplômés d'un master en « Économie et Gestion » sont plus fréquemment partis au niveau bac+4 que ceux des autres domaines et moins souvent au niveau bac+5. Les diplômés du domaine « Sciences humaines et sociales » sont plus fréquemment partis au niveau bac+5 que les autres. En « Arts » et en « Droit et Science politique », les mobilités réalisées lors des deux premières années dans l'enseignement supérieur sont un peu plus fréquentes que dans les autres domaines.

Figure 9 - Niveau d'études auquel la mobilité a été réalisée selon le domaine de formation



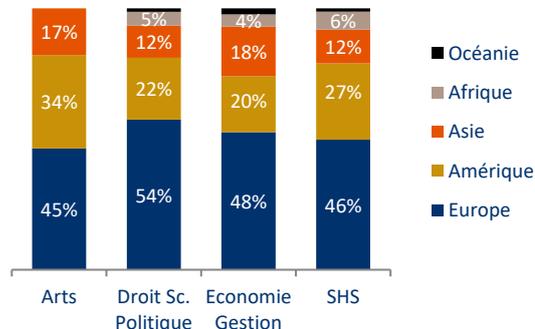
En ce qui concerne le type de mobilité, quel que soit le domaine d'études, la majorité des diplômés sont partis à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange (Figure 10). On peut toutefois distinguer deux groupes : d'un côté, les diplômés d'un master en « Droit et Science politique » ou en « Économie et Gestion » et, de l'autre côté, les diplômés d'un master en « Arts » ou en « Sciences humaines et sociales ». Les premiers sont davantage partis dans le cadre d'un programme d'échange ou d'un double diplôme que les seconds et moins souvent en mobilité individuelle ou pour réaliser un stage.

Figure 10 - Type de mobilité selon le domaine de formation



Les diplômés d'un master en « Droit et Science politique » partent plus souvent dans un pays européen (54%) que ceux des autres domaines (Figure 11). Ceux d'un master en « Arts » se sont plus souvent rendus en Amérique (34%) que les autres. On peut également noter que les diplômés d'un master en « Arts » ou en « Économie et Gestion » sont un peu plus fréquemment partis en Asie (17% et 18%) que ceux des deux autres domaines (12%). Les pays de destination varient selon le domaine d'études. En « Économie et Gestion » et en « Droit et Science politique », les pays les plus fréquents sont, dans l'ordre, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne. En « Arts » le pays le plus plébiscité est le Canada alors qu'en « Sciences humaines et sociales » il s'agit des États-Unis.

Figure 11 - Continent de destination selon le domaine de formation



Résumé

L'enquête réalisée auprès de la promotion 2015 des diplômés de master montre que 39% d'entre eux ont réalisé une mobilité internationale d'au moins deux moins consécutifs dans le cadre de leur formation dans l'enseignement supérieur. La moitié de ces mobilités prennent place dans le cadre d'un programme d'échange et un quart correspondent à un stage. Les mobilités vers l'Europe sont les plus fréquentes, suivies de celles vers l'Amérique et l'Asie. Si l'anglais est la langue la plus fréquemment parlée lors des séjours en Asie, en Europe et en Amérique, le français est la langue la plus courante lors des mobilités en Afrique.

Les caractéristiques des mobilités varient selon le continent de destination et le domaine de formation.

Cyrielle DEVRIENDT

Chargée d'études statistiques à l'ORIVE

Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Étudiante

Centre Pierre Mendès France

90 rue de Tolbiac

75013 Paris

orive@univ-paris1.fr

Outre l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés, l'ORIVE réalise chaque année deux enquêtes auprès des étudiants : « Premières semaines à l'université » et « Conditions d'études ».

Les publications de l'ORIVE sont disponibles sur le site internet : <http://www.pantheonsorbonne.fr/services/orive/>